




Thierry Moers,  
Gunther Blauwens,  
Nicky Masscheleyn &  
Filip Peers  
Secrétaires nationaux  
CGSP-ACOD

EXAMEN D'ACCOMPAGNATEUR DE TRAIN  
PRINCIPAL ET POSSIBILITÉS DE CARRIÈRE  
DES SOUS-CHEFS DE GARE

[cheminots@cgsp.be](mailto:cheminots@cgsp.be)

[www.cheminots.be](http://www.cheminots.be)

 Parole de cheminots

## Examen d'accompagnateur de train principal et possibilités de carrière des sous-chefs de gare :

### La CGSP-ACOD a quitté la Sous-Commission Paritaire Nationale du 10 novembre 2021.



Lors de la sous-commission paritaire nationale de ce mercredi 10 novembre 2021, la CGSP-ACOD a formulé plusieurs questions à la direction :

#### - Épreuve d'accompagnateur de train principal :

« Pouvez-vous confirmer qu'une épreuve d'accompagnateur de train principal sera bien organisée au cours du premier trimestre de l'année 2022 ? »

Pour rappel, lors des différentes discussions avec les organisations syndicales reconnues à propos de la filière des accompagnateurs de train en 2019 et 2020 (voir SCPN de juin 2020), il avait été confirmé que l'examen interne d'accompagnateur de train principal sera bien maintenu. La hiérarchie a même annoncé début 2021 que cet examen aurait lieu fin 2021. Encore très récemment, la direction nous a assuré que cet examen sera organisé le premier trimestre 2022. Cet examen d'accompagnateur principal constitue une possibilité d'évolution de carrière pour les accompagnateurs de train.

Lors de la SCPN d'aujourd'hui, nous avons redemandé de confirmer que cet examen sera bien organisé la première partie de 2022.

► La responsable B-HR nous a d'abord communiqué que la SNCB ne pouvait pas s'engager à ce propos parce qu'elle devait se concentrer sur le recrutement et la formation de 150 nouveaux accompagnateurs de trains.

► Après une suspension de séance (à notre demande), B-HR a changé son fusil d'épaule et nous a annoncé qu'en fonction du budget, la direction décidera prochainement si elle organisera cette épreuve ou non.

► **En conclusion, aucun engagement formel n'a été pris à propos de l'organisation de cette épreuve.**

**Pour la CGSP-ACOD, il s'agit d'un non-respect des engagements pris par la direction. De plus, la direction change ses arguments au cours de la discussion.**

## - Examen poste à profil Coordinateur incident (COI) à BPT2 :

«Pourquoi cet examen sera-t-il uniquement accessible aux adjoints chef de gare faisant fonction (Rang 5)? »

De nombreux sous-chef de gare (rang 5) sont mécontents à ce propos car les épreuves de sélection (adjoint chef de gare) n'étant plus organisées, l'épreuve de COI serait une possibilité de promotion pour ces agents.

► Nous demandons que ce poste à profil soit aussi accessible aux sous-chefs de gare (Rang 5) et qu'un examen fermé de sous-chef de gare principal soit organisé.

Une fois de plus dans ce dossier, nous tenons à rappeler les engagements pris par la direction lors de la discussion sur les « Postes à profil », de pouvoir permettre aux agents (notamment de rang 5) d'évoluer dans leur carrière.



**Etant donné que ces réponses ne nous satisfont pas et qu'en plus elles ne respectent pas les engagements pris par la direction dans le passé, nous quittons la réunion en guise de protestation.**

A remarquer, qu'il ressort de l'enquête « We are NMBS » que le personnel demande des perspectives d'évolution de carrière à l'intérieur de la société. Un autre point qui est révélé par cette enquête, est que le personnel a une grande loyauté envers l'entreprise et sa mission principale. **La loyauté doit être récompensée...**

Thierry Moers, Gunther Blauwens, Nicky Masscheleyn & Filip Peers

Secrétaires nationaux CGSP-ACOD